Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-200083178-20260409-2026D064A-DE

République Française

Département du FINISTERE

Commune de Plouigneau

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
33	28	24

Vote
A la majorité
Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 7

L'an 2026, le 9 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Plouigneau s'est réuni à la salle des mariages, sous la présidence de Madame HUON Joëlle, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit ou de façon dématérialisée aux conseillers municipaux le 02/04/2026. L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 02/04/2026.

Présents : Mme HUON Joëlle, Maire, Mmes : COLAS Odette, COLLONGUES Sylvie, COTTY Sandra, CRAS Sandrine, GUYOMARC'H Jeanne, HAMON Julie, LE FOURNIS Fabienne, LE GOFF Brigitte, LE NUZ Isabelle, LE ROLLE-DUMONT Géraldine, LE SCORNET Georgette, LECOURTOIS Anne Marie, THOS Kristel, MM : BEGUIVIN Patrick, BOUSSARD Laurent, BURIENS Michel, DUVAL Daniel, de GUERDAVID Jean-Michel, HÉRÉ Roger, HUON Thierry, JEAN Joël, JOUAN Yves, LAURENCIN Mathieu, LE ROUX Alain, LEVY Ludovic, SIMON Alain, WESTER Alain

Absents ayant donné procuration : Mmes : ALLAIS-KERRIEN Fanny à LEVY Ludovic, MOUILLÉ Sadrine à COLAS Odette, MM : BOUDROT Christophe à THOS Kristel, BUREL Jean-Jacques à HUON Thierry

Absent : SALOMÉ Olivier

A été nommé(e) secrétaire : M. BOUSSARD Laurent

2026D064 – Budget lotissement Pors An Doas - Compte financier unique 2025

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'avis favorable du comptable public,
Vu l'avis de la commission de finances qui s'est réunie le 18 février 2026,
Vu le rapport de présentation du compte financier unique pour l'année 2025 du budget annexe lotissement Pors An Doas de la commune de Plouigneau,
Vu le compte financier unique du budget annexe lotissement Pors An Doas de la commune de Plouigneau,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-200083178-20260409-2026D064A-DE

Vu les résultats au 31 décembre 2025 qui peuvent être arrêtés comme suit :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Opérations de l'exercice 2025	15.800,00	15.800,00	15.800,00			
Résultats de clôture exercice 2025 + résultats reportés	15.800,00	15.800,00	15.800,00			

Résultats cumulés au 31/12/2025
Fonctionnement - €
Déficit d'investissement 15.800,00 €

Madame Le Maire s'est retirée au moment du vote. Monsieur HÉRÉ Roger, 1er adjoint, a été désigné pour présider la séance en son absence.

Il est proposé au conseil municipal :
- *De prendre acte de la présentation du compte financier unique de l'exercice 2025,*
- *D'approuver le compte financier unique 2025 du budget annexe lotissement Pors An Doas ci-dessus présenté,*
- *D'arrêter les résultats définitifs,*
- *D'autoriser le Maire à signer l'ensemble des documents constituant le CFU 2025.*

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil Municipal : Adopté moins sept abstentions (Mmes COLLONGUES Sylvie, LE FOURNIS Fabienne, LE NUZ Isabelle, MM de GUERDAVID Jean-Michel, JOUAN Yves, LAURENCIN Mathieu, WESTER Alain)

En mairie, le 10/04/2026
Le Maire
Joëlle HUON

MAIRIE DE PLOUIGNEAU 29 (Finistère)

Le secrétaire de séance,
M. BOUSSARD Laurent